



PRÉFET DU CALVADOS

CABINET
Service interministériel
de défense et de protection civile

CAEN, le 10 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avis de retour au niveau vert concernant le niveau de particules en suspension PM 10 dans le département du Calvados.

NIVEAU VERT

Le mercredi 8 avril 2015, le Préfet du Calvados a déclenché la procédure d'information et de recommandation pour la population (niveau orange) en raison d'un épisode de pollution atmosphérique aux particules PM 10 se traduisant par une concentration de particules supérieure au seuil de niveau orange de 50 µg/m³.

Les prévisions d'Air C.O.M (association chargée du suivi de la qualité de l'air dans le département du Calvados) indiquent que les concentrations de particules, **à compter du samedi 11 avril** seront à nouveau inférieures à 50 µg/m³ principalement en raison de l'arrivée prévue d'une perturbation météorologique (vent et pluie).

Par conséquent, le Préfet du Calvados a décidé de mettre fin à la procédure d'information et de recommandation pour la population. Le département du Calvados sera donc, à nouveau, au niveau vert en ce qui concerne la qualité de l'air à compter du samedi 11 avril 2015.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter les sites internet :

- de l'association Air C.O.M. : www.air-com.asso.fr avec possibilité de s'y inscrire afin de recevoir les messages d'alerte à la pollution par courriel.
- des services de l'État dans le département : www.calvados.gouv.fr